

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

L'an deux mille seize, le sept juillet

20 JUIL. 2016

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du conseil de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 23 juin 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN - MONSEIGNE - de ROFFIGNAC - MM. CORSAN - FERCHAUD - LORIAUD - PLISSON - QUESSON - RENARD.

Absent ayant donné pouvoir : M. BELOT à M. QUESSON

**Délibération N°2016-002-028: PAPI Estuaire : Convention SMIDDEST- Bordeaux Métropole- CEREMA pour le programme de recherche RAITAP- Autorisation de signature**

*Vu le CGCT ;*

*Vu le PAPI Estuaire et notamment sa fiche Action 1.9 ;*

*Vu l'article 14-3 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ayant trait aux marchés publics de services relatifs à la recherche et développement pour lesquels l'acheteur n'acquiert pas la propriété exclusive des résultats ou ne finance pas entièrement la prestation ;*

*Considérant l'intérêt d'étudier l'action post-crue pour tenter de diminuer la vulnérabilité des territoires ;*

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'autoriser Madame La Présidente à signer la convention de partenariat de recherche et développement avec Bordeaux Métropole et le CEREMA relative au programme RAITAP ;

Article 2. de verser au CEREMA la participation du SMIDDEST de 4 500 € au démarrage et 4 500 € au solde du projet à prélever à l'article 617 du budget annexe Eau ;

Article 3. d'autoriser Madame La Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 7 juillet 2016

  
La Présidente  
SMIDDEST  
Pascale GOT  
Syndicat Mixte pour le Développement  
Durable de l'Estuaire de la Gironde